Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_209-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 36
Absents représentés : 5

Date de la convocation : 9 septembre 2026
Date d'affichage : 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents par ordre alphabétique :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, M. Janvier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Régnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : M, Hubert représenté par M. Houdus, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy représenté par M. Hameau, Mme Meignan représentée par M. Dominique Prioul

Absents excusés : M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Montembault,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_209_020_7.1 : Participation à la 36ème Convention des Intercommunalités de France se déroulant les 14, 15 et 16 octobre 2026 à Dunkerque – Mandat spécial

Monsieur Bertrand MALLET, Vice-Président en charge des finances, informe les membres du Conseil Communautaire de la tenue de la 36ème convention des Intercommunalités de France les 14,15 et 16 octobre 2026 au Kursaal à Dunkerque.

Les participants se rendant à cette 36ème Convention des Intercommunalités seront les suivants :

Titres Prénoms Noms	Fonctions
ELUS	
Monsieur Pascal HERVÉ	Président
Monsieur Thomas JANVIER	1er Vice-Président en charge des Ressources Humaines, de la santé et de l'accueil des Gens du Voyage
Monsieur Aymar DE GOUVION SAINT CYR	3ème Vice-Président en charge du développement économique
Madame Delphine LEMOINE	Conseillère déléguée en charge de la communication
Monsieur Loeiz RAPINEL	Conseiller délégué en charge de la mobilité
Monsieur David RETORE	10ème Vice-président en charge du sport

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_209-DE

AGENTS	
Monsieur Olivier PILON	Directeur Général des Services
Monsieur Pascal CLIQUOT	Directeur des services techniques

Les frais afférents à ce déplacement sont les suivants :

- Hébergement estimé à 3 004 € (187,75 € TTC par nuit et par personne incluant taxes de séjour et petits déjeuners)
- Frais d'inscription (8 x 350 € TTC soit 2 800 €) seront pris en charge par Couesnon Marches de Bretagne
- **soit un cout total de 5 804 €.**

Les déplacements se feront au moyen d'un véhicule communautaire (minibus). Aussi, il n'y aura pas de remboursement de frais de déplacement.

Monsieur Bertrand MALLET, Vice-Président en charge des finances propose

- **De valider la prise en charge des frais liés à ce déplacement, dans le cadre d'un mandat spécial, à savoir :**
  - **Les frais d'inscription**
  - **Les frais d'hébergement,**

- **De préciser que les crédits sont inscrits au budget général 2026 de Couesnon Marches de Bretagne.**

- **D'autoriser la prise en charge des frais liés à ce déplacement pour Monsieur Olivier PILON, Directeur Général des Services et pour Monsieur Pascal CLIQUOT, Directeur des Services Techniques.**

Vu l'exposé de Monsieur Bertrand MALLET, Vice-président en charge des finances,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, avec 39 voix pour et 2 abstentions, valide la proposition de Monsieur Bertrand MALLET, Vice-président en charge des finances, telle que présentée ci-dessus.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE